

**Présentiel** | **4 minimum** | **1 jour (7h)**

**INTER : 990€ TTC / INTRA : 1 090€ TTC / Individuel : 449€ TTC**

# SENSIBILISATION AUX CONDUITES ADDICTIVES

## PRÉ-REQUIS

Connaissances des risques de son environnement professionnel

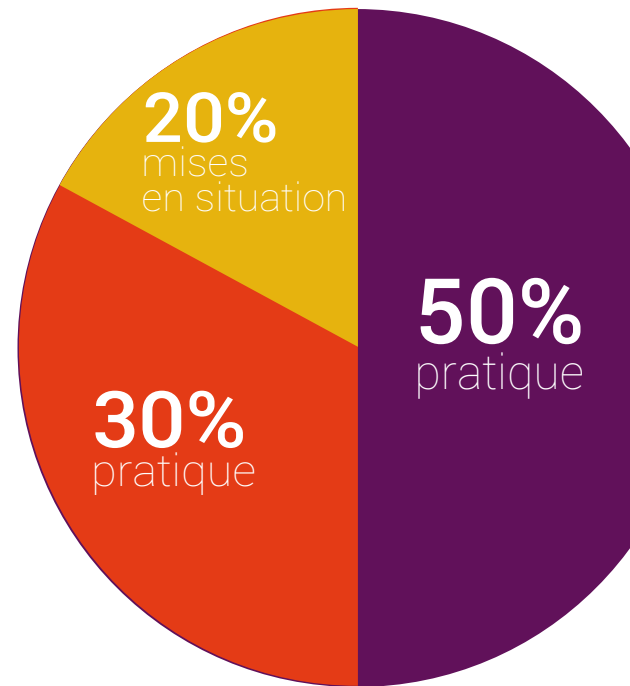
## PERSONNEL CONCERNÉ

Tous les salariés de l'entreprise

## OBJECTIFS

À l'issue de la formation, le stagiaire sera capable de :

- Comprendre le cadre légal et réglementaire des conduites addictives
- Connaître leurs impacts pour l'entreprise
- Identifier et gérer une personne sous l'emprise d'une addiction
- Avoir les bases nécessaires pour prévenir ce type de risques



## ANIMATION & PÉDAGOGIE

Cette formation est assurée par des animateurs certifiés pour leurs compétences et leur pédagogie.

- Étude du support de cours remis à chaque stagiaire
- Mise en oeuvre de moyens audiovisuels appropriés aux sujets traités
- Contrôle des connaissances et exercices

## MATÉRIEL PÉDAGOGIQUE

Vidéo projecteur / PC / documents-type utilisés en S&ST.  
Mises en situation pratiques.

## FORMATEUR CERTIFIÉ

**Qualiopi**   
processus certifié

- **QUALIOPI** : certification QUALIANOR. Processus certifié pour la formation sous le n°196 OF Ind 0

**ICPF & PSI**  
Certification  
ACREE  
CNEFOP  
FORMATEUR

- **AGRÉÉ FORMATEUR EN PRÉVENTION AU TRAVAIL** :

certification ICPF & Reconnu par le CNEFOP sous le n°A100971

**Dd**  
DATADOCKÉ

- **DATADOCK** : réf.n°0006909 selon le Décret du 30 juin 2015

## **SENSIBILISATION AUX CONDUITES ADDICTIVES**

### **CERNER LA PROBLÉMATIQUE DES ADDICTIONS ET LEURS IMPACTS SUR LE MILIEU DE TRAVAIL**

- Cerner les causes et mécanismes de l'addiction
- Définition et spécificités des différents produits
- Distinguer les addictions à produit psychotrope des addictions sans substance
- Dépendance et consommation à risque
- État des lieux des addictions en milieu de travail

### **CADRE LÉGAL ET RÉGLEMENTAIRE : IDENTIFIER LES RESPONSABILITÉS DE L'ENTREPRISE**

- Que disent le Code du travail et la jurisprudence ?
- Rôle de l'entreprise en matière de dépistage et de sanctions
- Liens avec l'obligation de sécurité de résultat de l'employeur
- Règlement intérieur : que dit-il et comment s'en servir ?
- Responsabilités de l'entreprise et de l'encadrement : définitions

### **EXERCICE DU POUVOIR DE DIRECTION DE L'EMPLOYEUR**

- Identifier et prévenir les situations à risque
- Importance du respect des procédures écrites
- Tests de dépistage : que contrôler et qui peut effectuer le contrôle ?
- Quand et comment l'employeur doit-il user de son pouvoir disciplinaire ?
- Intervenir en cas d'accident du travail ou de trajet lié à une conduite addictive

### **LEVIERS ET OUTILS À DISPOSITION DES MANAGERS**

- Adopter une posture managériale adaptée face à un comportement addictif
- Mener des entretiens avec le personnel pour détecter des troubles ou des comportements à risque
- Alerter sur les comportements à risque
- Intervenir face à une personne présentant des troubles du comportement

### **PRENDRE CONSCIENCE DES ACTIONS DE PRÉVENTION À ENVISAGER FACE AUX ADDICTIONS**

- Connaissance des acteurs clés : encadrement, IRP, médecine du travail, direction, service sécurité, CHSCT...
- Comment informer et sensibiliser les managers et les collaborateurs
- Connaître et diffuser les réseaux d'aide aux personnes en situation de dépendance
- Connaître les modes opératoires et les mesures à prendre
- Comment faire face aux résistances ?

### **QUIZ COMPLET ET LUDIQUE DE FIN DE FORMATION**

- Analyser et commenter les règlements intérieurs apportés par les stagiaires
- Simuler un face à face avec un collègue lors d'une situation d'urgence ou à risque
- Hiérarchiser les addictions dans son entreprise et rédiger un plan d'action

